



Monsieur **Xavier BERTRAND**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé et Monsieur **Laur ent WAUQUIEZ**

, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche viennent d'adresser un courrier à Monsieur

Jean-Paul DAVID

, président du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Les ministres y annoncent leur décision conjointe « de **rénover la formation de façon qu'elle puisse être reconnue en Master 1**

incluant une année universitaire de préparation et de sélection ». Cette décision devrait **entrer en vigueur**

à la rentrée de

septembre 2012

Ils mettent en avant l'action prépondérante du Conseil national à travers le « travail engagé depuis près de deux ans avec le ministère de la santé autour d'un référentiel d'activités et de compétences renouvelé. » Mais les deux ministres vont au-delà en annonçant leur souhait d'une évolution au niveau Master 2 permettant « de jeter les bases d'une nouvelle profession de masseur-kinésithérapeute praticien. »

Le Conseil national de l'Ordre se félicite de cette décision et de cette orientation qui viennent couronner un travail prioritaire entamé depuis sa création en 2006.

Le CNO tient à remercier l'ensemble des représentations professionnelles, libérales, salariées, enseignantes et étudiantes, qui ont activement participé à ces travaux.

Un diplôme d'exercice de niveau Master pour relever les défis de notre système de santé

Écrit par CNOMK

Vendredi, 28 Octobre 2011 20:26 - Mis à jour Vendredi, 28 Octobre 2011 20:33

Les dispositions attentives et favorables des ministres, l'attitude déterminée de leurs collaborateurs, auront également été des éléments prépondérants.

Le consensus obtenu, au travers de la pertinence des travaux produits et d'un affichage solidaire de la profession, aura permis ce progrès majeur.

La profession va ainsi pouvoir répondre aux besoins de la population en élevant le statut des praticiens au niveau de celui des professionnels de nombreux autres pays développés.